

Conseil d'établissement - École du Sacré-Cœur  
Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 18h00

Procès-Verbal

Parents

**Sont présents :**

Karine Lanthier  
Steve Paquette  
Renée-Claude Lapointe  
Mélissa Cornellier - Vidéoconférence Teams  
Sarah Bergeron - Vidéoconférence Teams

**Est absents :**

Josiane Lapointe

Membres de l'école

**Sont présents :**

Jean-François Charron-Le Guerrier, directeur  
Josiane Desjardins, enseignante  
Chantal Mongeon, enseignante  
Janik Charet - enseignante  
Nathalie Lake, Éducatrice classe principale  
Karine Lacasse, Orthopédagogue - Vidéoconférence Teams  
Patricia Lizotte - TES

**1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum**

Monsieur Jean-François Charron-Le Guerrier directeur, ouvre la rencontre à 18h05. Il procède à la vérification des présences et confirme qu'il y a quorum.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout de deux points ;

- Banc de l'amitié
- Campagne de financement – KandJu

**ADOPTÉ à l'unanimité**

### 3. Adoption du procès-verbal du CÉ régulier du 11 juin 2024

Une modification doit être apportée dans les présences et les absences ;  
Patricia Lizotte : Absente

Le procès-verbal est adopté avec les changements.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

### 4. Parole au public : aucun public

Aucun

### 5. Élections :

#### 5.3. Élection de la présidence et de la vice-présidence (*Résolution CÉ2425-00*)

Madame Sarah Bergeron propose sa candidature et tous les membres sont d'accord pour élire Sarah Bergeron comme présidente du conseil d'établissement 2024-2025.

Madame Karine Lanthier propose sa candidature et tous les membres sont d'accord pour élire Karine Lanthier comme vice-présidente du conseil d'établissement 2024-2025.

**Adopté à l'unanimité**

#### 5.4. Élection du secrétaire

Les membres proposent d'alterner de secrétaire à chaque rencontre. Madame Karine Lanthier propose de prendre les notes pour cette première rencontre. Tous les membres sont d'accord pour ce fonctionnement pour l'année 2024-2025.

**Adopté à l'unanimité**

### 6. Points de décision :

#### 6.1 Régie interne du CÉ, dénonciations d'intérêt, calendrier des rencontres (*Résolution CÉ2425-01*)

Madame Chantal Mongeon propose d'ajouter une mention en lien avec la durée des rencontres. La mention proposée est la suivante : *Les rencontres seront d'une durée de 2 heures. Si une rencontre va au-delà de 2 heures, la direction prendra des arrangements avec les enseignant(e)s et les membres du personnel présents.*

**Proposé par : Chantal Mongeon**

Secondé par : Steve Paquette

## 6.2 Demande de transfert et de modification du *Fonds à destination spéciale* de l'année 2023-2024 à l'année 2024-2025 (*Résolution CÉ2425-02*)

Jean-François explique en détail la demande de transfert du fonds à destination spéciale de l'année 2023-2024 à l'année 2024-2025. Il propose de transférer tous les montants qui sont séparés dans plusieurs comptes dans un seul compte qui sera le compte FDSEDSC. Tous les membres sont en accord.

**Adopté à l'unanimité**

## 6.3 Surveillance midi 2024-2025 (*Résolution CÉ2425-03*)

Il y a un total de 302 inscriptions, dont 1 avec une gratuité et 16 à 50% alors les calculs présentés sont basés sur 293 dineurs pour l'année courante. Il faut 6 surveillants à tous les midis pour un ratio de 1 surveillant/50 élèves. À la suite des calculs, il est convenu des modalités de paiement ci-dessous :

- A) 1 seul paiement de 130\$ le 15 novembre 2024
- B) 2 paiements de 65\$ soit le 15 novembre 2024 et le 15 janvier 2025

Pour un total de 0.72\$/élève quotidiennement.

**Adopté à l'unanimité**

## 6.4 Adoption du budget de fonctionnement du CÉ (*Résolution CÉ2425-04*)

Jean-François mentionne qu'un budget de 500\$ est versé chaque année au conseil d'établissement et il est habituellement utilisé pour faire notre repas de Noël ou de fin d'année. Il ajoute que cette somme peut aussi être utilisée si un membre du CÉ nécessite un service de gardiennage pour ses enfants.

**Adopté à l'unanimité**

## 6.5 Budget initial annuel de l'école pour 24-25 (*Résolution CÉ2425-05*)

Jean-François présente le budget initial annuel qui est prévu pour l'année 2024-2025. Il informe aussi les membres que notre indice de défavorisation est maintenant passé de 8 à 6.

**Adopté à l'unanimité**

## **6.6 Approbation Campagne de financement *North Hatley (Résolution CÉ2425-06)***

Il a été soulevé par Chantal Mongeon d'identifier à quoi serviront les sommes amassées par la ou les campagnes de financement. Elle propose qu'un des premiers projets qui pourrait être fait avec l'argent amassé soit un système de crochets dans le corridor du deuxième étage de l'école. Jean-François indique que nous avons déjà une liste de nos besoins, mais qu'il allait regarder les normes/règlements pour cette suggestion.

La campagne de financement qui a été choisie est la compagnie KandJu. Karine Lanthier va s'occuper de compléter le formulaire et envoyer l'information à l'école. Il a été prévu que la levée de fonds se déroulera à partir de la mi-novembre afin d'avoir les produits avant le congé des fêtes.

Il est suggéré par Chantal Mongeon qu'il serait différent de faire une levée de fonds - vente de tablettes de chocolat, mais nous allons en rediscuter au prochain CÉ. De plus, la campagne des produits d'érable a été mise en suspens jusqu'au prochain CÉ.

**Adopté à l'unanimité**

## **6.7 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (*Résolution CÉ2425-07*)**

Jean-François présente les modifications du plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Renée-Claude Lapointe demande si les parents peuvent siéger sur le Comité du plan de lutte de l'école. Le directeur mentionne qu'il allait se renseigner et nous revenir à ce sujet.

**Proposé par : Mélissa Cornelier**

**Secondé par : Steve Paquette**

## **6.8 Approbation des sorties scolaires 24-25 (*Résolution CÉ2425-08*)**

Jean-François présente 3 sorties scolaires, soit :

- Cross-Country en octobre;
- Spectacle de la Chorale en novembre;
- Pièce de théâtre au Carrefour culturel ESTacade en janvier

**Adopté à l'unanimité**

## **6.9 Nombre minimal d'inscriptions pour ouvrir le SDG durant une journée pédagogique (Extrait du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2024)**

Il est proposé d'avoir un minimum de 80 élèves. Pour processus d'inscription, il a été mentionné que ceci est sous le principe du premier arrivé, premier servi, car le SDG ne peut pas avoir plus de 100 élèves.

Adopté à l'unanimité

## 7. Point de consultation :

Aucun point

## 8. Points d'informations :

### 8.1 Suivi *Budget*

Jean-François présente une mise à jour du budget de l'année courante. Il explique en détail chaque dépense.

### 8.2 Offre de services 24-25 (TES, PEH...)

Jean-François présente le document *Offre de service éducatif et complémentaire* pour notre école. Il mentionne que le service de tutorat sera reporté de quelques semaines, car il manque de personnel.

### 8.3 Projet éducatif – PEVR

Jean-François présente le projet éducatif pour notre école.

### 8.4 Projet d'agrandissement

Jean-François nous informe que nous aurons ce point à tous les CÉ afin de suivre l'évolution de la construction. En résumé :

- Un mur dans le gymnase a été solidifié;
- Le projet avance bien dans son ensemble;
- Tout se passe bien avec l'entrepreneur;
- Les communications se font entre l'entrepreneur et le CSS et non avec l'école.

### 8.5 Pratique de confinement barricadé – Code Marine

La pratique de confinement se fera bientôt. Une lettre d'information sera envoyée aux parents avant la pratique et un courriel sera envoyé lorsque celle-ci aura eu lieu. Une pratique incendie sera aussi à prévoir dans les prochaines semaines.

### 8.6 Normes et modalités 24-25

Les normes et modalités pour l'année 2024-2025 seront mises sur le site web de l'école.

## 8.7 Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Jean-François présente le feuillet à l'intention des parents des élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

## 9. Communications :

### 9.1 Parole représentant des parents bénévoles (OPP)

Karine Lanthier informe le CÉ que la 1<sup>re</sup> rencontre de l'OPP aura lieu le 1er octobre. Elle mentionne aussi que les bancs pour le projet "Banc de l'amitié" sont prêts et demande si l'école est toujours intéressée à ce projet. Le CÉ est très enthousiaste par ce projet et mentionne que ceci serait parfait en lien avec le *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation*. Le CÉ demande un plan à l'OPP pour introduire les projets.

Il a été demandé si l'OPP avait un plan B advenant que la cour d'école ne soit pas accessible ou suffisamment grande pour l'activité de fin d'année. Jean-François va se renseigner si nous pouvons prendre la salle communautaire et le parc à côté de la piste de BMX.

### 9.2 Parole du représentant au comité de parents

Steve Paquette mentionne que la première rencontre aura lieu le 23 octobre.

### 9.3 Parole au personnel de soutien/service de garde

Il a été soulevé par Patricia Lizotte que les TES sont déjà à bout de souffle et qu'il y a déjà un manque de personnel.

Il a été mentionné par Nathalie Lake que pour le moment, le SDG avait tout le personnel nécessaire. Elle a nommé aussi que le début d'année a été très occupé, mais que la situation commence à se replacer.

### 9.4 Mot du personnel enseignant

Il a été soulevé par Chantal Mongeon que les heures de surveillance sur la cour ont augmenté (une soixantaine de minutes par semaine en moyenne).

Il a été mentionné par Karine Lacasse que depuis septembre, c'était une période d'évaluation et qu'elle débutait les plans d'intervention.

### 9.5 Mot de la direction

Jean-François mentionne que tout a été dit dans les précédents points.

## 9.6 Mot de la présidence

La présidente remercie tout le monde pour le début de l'année.

### 10. Varia

Aucun

### 11. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 12 novembre 2024

### 12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19h59.

**Proposé par :** Steve Paquette

**Secondé par :** Nathalie Lake